



Règlement Officiel

Course Mbike Adventure Race sur 2 jours

ARTICLE 1 – ORGANISATION

La course fait partie de la discipline Cross-Country Marathon (XCM). Elle se déroule sur 2 jours consécutifs, avec des étapes chronométrées.

ARTICLE 2 – CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert à tous (sur présentation d'un certificat médical de moins d'un an mentionnant l'aptitude à la pratique du VTT en compétition).

Les participants peuvent s'inscrire en solo ou en duo.

Quatre formats :

- VTT musculaire solo
- VTT musculaire duo
- VTT à assistance électrique (VTTAE) solo
- VTT à assistance électrique (VTTAE) duo

ARTICLE 3 – CATÉGORIES D'ÂGE

(âge au 31 décembre de l'année en cours)

- Moins de 19 ans
- Plus de 19 ans

ARTICLE 4 – FORMAT DE L'ÉPREUVE

Course des Aventuriers

- Jour 1 : Étape 1 – 42 km (1 423 m D+)
- Jour 2 : Étape 2 – 48,9 km au retour (1 356 m D+).

Le temps total cumulé des deux étapes détermine le classement final.

Course des Nouveaux Aventuriers

- Jour 1 : Étape 1 – 47,6 km (1 165 m D+)
- Jour 2 : Étape 2 – 36,9 km (961 m D+).

Le temps total cumulé des deux étapes détermine le classement final.



Règlement Officiel

Course Mbike Adventure Race sur 2 jours

ARTICLE 5 – CLASSEMENTS

- Un classement sera établi par **tranche d'âge** (Junior 15–18 ans, Senior 19 et plus) pour les formats solo et duo.

Les participants seront répartis comme suit:

- Solo Musculaire Homme (avec les deux catégories d'âge)
- Solo Musculaire Femme (avec les deux catégories d'âge)
- Duo Musculaire Homme (avec les deux catégories d'âge)
- Duo Musculaire Femme (avec les deux catégories d'âge)
- Duo Musculaire Mixte (avec les deux catégories d'âge)
- Solo VTTAE Homme (avec les deux catégories d'âge)
- Solo VTTAE Femme (avec les deux catégories d'âge)
- Duo VTTAE Homme (avec les deux catégories d'âge)
- Duo VTTAE Femme (avec les deux catégories d'âge)
- Duo VTTAE Mixte (avec les deux catégories d'âge)

Dans la catégorie Duo, si les deux coéquipiers ne sont pas dans la même catégorie d'âge, c'est l'âge du coéquipier le plus âgé qui détermine la catégorie.

NB : Classement Jour 1 / Jour 2 possible à titre indicatif

ARTICLE 6 – RÈGLEMENT SPÉCIFIQUE VTTAE

- Moteur conforme à la législation : 250W max, coupure à 25 km/h.
- Contrôle technique possible au départ ou à l'arrivée.
- Batterie unique autorisée par jour, pas de changement ni recharge pendant l'étape.

ARTICLE 7 – ASSISTANCE & RAVITAILLEMENTS

- Assistance technique autorisée uniquement dans les zones de ravitaillement ou zones prévues par l'organisation.
- En duo, l'entraide est autorisée.
- Nombre de ravitaillements : deux à l'aller et un au retour (Course des Aventuriers) et deux à l'aller et deux au retour (Course des Nouveaux Aventuriers) .

ARTICLE 8 – MATÉRIEL

- Casque obligatoire.
- VTT conforme.
- Plaque de cadre fournie à fixer obligatoirement avec puce de chronométrage intégrée.
- Aucun véhicule suiveur autorisé.



Règlement Officiel

Course Mbike Adventure Race sur 2 jours

ARTICLE 9 – SÉCURITÉ

- Circulation partiellement ouverte : respect du Code de la route obligatoire.
- Présence de signaleurs et secouristes dans les zones de ravitaillements.
- Abandon : le concurrent doit obligatoirement prévenir l'organisation.

ARTICLE 10 – RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

- Interdiction formelle de jeter déchets hors des zones de ravitaillement.
- Comportement éco-responsable exigé.

ARTICLE 11 – RÉCLAMATIONS

- Toute réclamation doit être formulée par écrit au plus tard 30 minutes après l'arrivée de l'étape.
- Les décisions du comité d'organisation sont sans appel.

ARTICLE 12 – DROIT À L'IMAGE

- Chaque participant autorise l'organisateur à utiliser les images et vidéos prises pendant l'événement à des fins de communication.

ARTICLE 13 – MODIFICATIONS ET ANNULATION

- L'organisation se réserve le droit de modifier le parcours, le programme ou annuler l'épreuve pour des raisons de sécurité ou cas de force majeure. Aucun remboursement ne sera dû en cas d'annulation hors du contrôle de l'organisation.